

<b>Zeitschrift:</b>	L'Émilie : magazine socio-culturelles
<b>Herausgeber:</b>	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
<b>Band:</b>	[91] (2003)
<b>Heft:</b>	1471
<b>Artikel:</b>	Anonymes : Genève : parité aux plus hautes fonctions de l'Etat : le contre-exemple du PS
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-282531">https://doi.org/10.5169/seals-282531</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Anonymes

Genève

**Parité aux plus hautes fonctions de l'Etat:  
le contre-exemple du PS**

L'égalité, acceptée à ce jour comme un principe fondamental de fonctionnement au sein de notre société, inscrite dans la législation fédérale et genevoise, n'est de loin pas acquise dans les faits. Tel était le constat du Parti socialiste genevois lors des élections de 2001. Plus récemment, décidant de valider la candidature d'un homme, Charles Beer, pour remplacer la première socialiste élue au Conseil d'Etat (Micheline Calmy-Rey), ce parti recule largement dans les faits. Trahissant ainsi l'un des engagements forts de son programme : celui de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (voir le programme du PS à l'adresse [www.socialistes.ch](http://www.socialistes.ch)). Comme le disait Françoise Giroud, «l'égalité sera atteinte, le jour où des femmes incomptentes occuperont des places importantes dans la société !». S'agissant des plus hautes fonctions de l'Etat, à Genève, une femme, choisie par son parti comme candidate compétente au Conseil fédéral, Liliane Maury-Pasquier, vient d'être évincée - à quelques voix près - au profit d'un homme. L'inadéquation de la procédure d'élection complémentaire, l'absence de réflexion critique et de solidarité des femmes socialistes et surtout, l'importance du lobby masculin, expliquent plusieurs incohérences :

1. Le Parti socialiste a accepté une candidature masculine, alors qu'il disposait déjà de trois candidatures féminines de meilleur niveau.

2. Il n'a ni défini, ni évalué les compétences attendues pour remplir le rôle en question et remporter l'élection. Celles de rassembler la Gauche (notamment les femmes), d'éveiller l'intérêt des abstentionnistes et d'être connu-e de la population, n'ont nullement été prises en compte. Relevons qu'au final, les deux candidat-e-s en lice sont porteurs d'une maturité et d'une formation professionnelle de même niveau ; pour elle, acquise à l'école de sages-femmes ; pour lui, à l'école d'études sociales. Tous deux exercent une profession de la santé ou du social, elle en qualité de sage-femme, lui en tant que secrétaire syndical. S'agissant de leur parcours politique, la candidate a l'expérience de dix ans de législatif municipal, de deux ans de Grand Conseil et de sept ans de Conseil national, dont une année de présidence réussie avec succès. Le candidat quant à lui, est secrétaire syndical, il n'a que l'expérience d'un législatif municipal et d'une législature au Grand Conseil. En outre, les deux candidat-e-s sont tous les deux parents.

3. Enfin, les importantes ressources de lobbying des hommes ont été actionnées pour l'assemblée générale du vote, et c'est sans doute là l'élément déterminant du choix final du Parti socialiste.

Cet état de fait démontre qu'à ce jour - à compétences égales, voire à «compétences inégales» - ne pas choisir en fonction du sexe, revient encore à choisir le sexe dominant. Il illustre combien l'inégalité est aujourd'hui plus sournoise, nécessitant en politique une attention de chaque instant. Pour nous, être féministe, ou simplement citoyenne d'un pays où l'égalité est inscrite dans la loi, c'est défendre un projet politique global et lutter pour une égalité tant formelle que concrète entre les sexes. Cette politique novatrice, radicalement critique, vise à substituer à une une démocratie réelle démocratie formelle. Si des militantes socialistes ne sont pas prêtes à faire la critique de notre société, en commençant par leur propre parti, les craintes quant à la réelle volonté de changement de cette société sont justifiées. La société égalitaire n'existe encore nulle part, c'est la raison pour laquelle nous estimons que le Parti socialiste et d'autres partis doivent continuer à s'engager pour cette cause, avec les femmes et les hommes féministes ou non.

**Isabelle Carrel**

Berne

Chère Emilie,

Je réagis ci-dessous au numéro du mois de février. J'ai lu avec grand intérêt le dossier sur la littérature enfantine de ce numéro. Un bravo tout particulier sur la partie concernant «les messages symboliques», ces horribles clichés réducteurs. Même si je trouve regrettable que la femme et l'enfant de sexe féminin soit moins et moins bien représentées au niveau «qualitatif» que leur pendant masculin et que des améliorations sont évidemment souhaitables, j'aimerais prendre le problème par l'autre bout de la lorgnette et exposer ici mon expérience de lectrice et de téléspectatrice. Mon enfance a été marquée par quelques séries télévisées pour enfants.